

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes
Canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes

COMMUNE DE PETITE-FORÊT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du quinze septembre deux mil vingt et un dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

SÉANCE : le 21 septembre 2021

Délibération n° : 21-09-01

1.1 Marchés publics

Objet : Appel d'offres ouvert européen pour la création d'un système de vidéoprotection urbaine et maintenances

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 24

Votes Pour : 24

Vote Contre : 0

Abstention : 0

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Ali FARHI - Jean-Pierre POMMEROLE - Sylvia PISANO - Robert VANOVERSCHELDE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - Pascal CROMBE - Marie-Renée LOUVION - Véronique JOLY - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Grégory SPYCHALA - Gérard QUINET - Claudine HERLIN - Tiphany OTLET

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Arlette VANDEPOEL a donné pouvoir à Sylvia PISANO
Élisabeth SEREUSE a donné pouvoir à Jean-Pierre POMMEROLE
François STASINSKI a donné pouvoir à Rachid LAMRI
Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Christine LEONET
Léa DEQUAYE a donné pouvoir à Sandrine GOMBERT
Dorothée MARTIN a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA

ÉTAIENT ABSENTS

Claudine GENARD
Dominique CORREA
Dominique DAUCHY

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la décision n° 20-05 V en date du 18 décembre 2020, le cabinet d'expert AV PROTEC était désigné en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage afin d'assister la commune dans le cadre de la mise en place d'un système de vidéoprotection urbain.

CONSIDÉRANT qu'en date du 08 juin 2021, une consultation était lancée, dont la date limite de remise des offres était fixée au 16 août 2021.

CONSIDÉRANT qu'à l'issue de ce délai, quatre offres ont été reçues : CITEOS, ERYMA, SNEF et SOFRATEL.

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées, conformément aux critères figurant au règlement de la consultation, selon la pondération suivante :

1-Valeur technique	50 points
<i>1.1-Qualité du mémoire technique</i>	<i>5 points</i>
<i>1.2-Equipements et services associés</i>	<i>20 points</i>
<i>1.3-Système réseau</i>	<i>15 points</i>
<i>1.4-Plateforme informatique et système</i>	<i>10 points</i>

d'exploitation

2-Prix des prestations

50 points

CONSIDÉRANT que lors de la Commission d'Appel d'Offres du 14 septembre 2021, le marché a été attribué à la société SNEF, sise 35 rue Germaine Tillion, Parc d'activités de l'Aérodrome Ouest à la Sentinelle, représentée par Monsieur Luc FORGEZ, chef d'agence.

CONSIDÉRANT que le montant de ce marché est le suivant :

- Tranche ferme : 95 057, 47€ HT soit 114 068,96€ TTC
- Tranche 1 : 95 079,59€ HT soit 114 095,51€ TTC
- Tranche 2 : 56 347,15€ HT soit 67 616,58€ TTC
- Tranche 3 : 8 851,32€ HT soit 10 621,58€ TTC
- Tranche 4 : 3 421,09€ HT soit 4 105,31€ TTC
- Tranche 5 : 9 437,56€ HT soit 11 325,07€ TTC
- Tranche 6 : 11 836,62€ HT soit 14 203,94€ TTC

Soit un total HT de 280 030,80€ et de 336 036, 96€ TTC

CONSIDÉRANT que les prestations supplémentaires éventuelles de maintenance s'élèvent à 21 611,18€ HT, soit 25 933.41€ TTC par an, pour une durée maximale de 3 ans.

CONSIDÉRANT que la Commission d'appel d'offres ayant procédé à l'attribution de ce marché, il convient que le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les différents documents contractualisant l'offre retenue.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- d'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des pièces contractuelles et tous documents relatifs au marché de création d'un système de vidéoprotection urbaine et maintenances attribué à la SNEF sise 35 rue Germaine Tillion, Parc d'activités de l'Aérodrome Ouest à la Sentinelle, représentée par Monsieur Luc FORGEZ, chef d'agence.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Sandrine GOMBERT

Envoyé en préfecture le 29/09/2021

Reçu en préfecture le 29/09/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215904590-20210929-21_09_01-DE

Mairie de Petite-Forêt
Secrétariat Général

SÉANCE : le 21 septembre 2021

Délibération n° : 21-09-01

1.1 Marchés publics

Objet : Appel d'offres ouvert
européen pour la création d'un
système de vidéoprotection
urbaine et maintenances

Acte affiché le :

29 SEP. 2021

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire,

Sandrine COMBERT



